

Allocution du Premier secrétaire, Driss Lachguar

à l'occasion de la présentation du programme électoral pour les élections

législatives de 2026

Rabat, le 27 août 2026

Chères sœurs, chers frères, Mesdames et Messieurs, représentantes et représentants des médias, chers invités.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour présenter le programme électoral de l'Union socialiste des forces populaires en vue des élections législatives de 2026.

En vous présentant ce programme, nous assumons pleinement notre responsabilité nationale, depuis notre position politique institutionnelle, pour contribuer à la réussite des grands chantiers stratégiques du Royaume, dans le cadre de la vision portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste — cette vision qui a fait du Nouveau modèle de développement, du chantier de la protection sociale et des efforts de consolidation de l'édifice institutionnel du Royaume le socle d'un Maroc en marche, et de la dignité du citoyen la finalité de toute politique publique. Nous sommes un parti national, qui a œuvré et continue d'œuvrer au sein des institutions, et qui considère que la contribution aux grands chantiers de la nation est un devoir et non une faveur, et que la divergence dans la gestion ne signifie jamais une divergence sur les finalités nationales communes.

Je ne commencerai pas par l'exposé des promesses, car des promesses, tout le monde en fait, et rares sont celles que l'on tient. Je commencerai par dire qui nous sommes, car un programme ne se comprend qu'à la lumière de ceux qui l'ont écrit.

Nous ne nous présentons pas devant les Marocaines et les Marocains avec des promesses de circonstance, et nous ne changeons pas de langage au gré des positions et des saisons. Nous sommes un parti à la référence social-démocrate claire, qui considère que la politique n'est pas une technique d'accès au pouvoir, mais un engagement moral envers la société ; que l'État ne se mesure pas seulement à la force de son économie, mais à sa capacité à protéger la dignité de ses citoyens, à réduire les inégalités entre eux, à garantir leurs libertés et l'égalité des chances devant eux. C'est pourquoi notre programme n'est pas une addition circonstancielle de revendications éparses, mais la traduction de l'identité de l'USFP : la liberté, l'égalité, la justice sociale, l'équité territoriale et la démocratie institutionnelle. C'est la même identité que ce parti porte depuis sa fondation, et pour laquelle il a payé le prix qu'il fallait payer, à une époque où défendre les libertés et l'État de droit coûtait cher à ceux qui s'y engageaient.

La politique n'est pas une technique d'accès au pouvoir, mais un engagement moral envers la société.

C'est précisément de cette référence que nous plaçons la protection des droits et des libertés au cœur de notre programme, et non en marge. Il n'est pas de développement sans libertés, pas d'investissement sans sécurité juridique, pas de confiance sans justice indépendante. Nous voulons un État de droit complet, sans réserve : une justice indépendante, intègre et accessible au citoyen ; une liberté de la presse, d'expression, d'organisation et de manifestation pacifique ; une protection des données personnelles et de la vie privée à l'heure de la numérisation ; une égalité devant la loi qui ne connaisse ni exception ni immunité liée à la position ou à l'influence. Les libertés ne sont pas un luxe que l'on remet à plus tard, en attendant des jours meilleurs ; elles sont la condition qui rend le progrès possible et le développement durable.

Nous avons exercé l'opposition comme une fonction constitutionnelle et une responsabilité nationale, non comme une tribune de refus ni un retranchement de surenchère. Nous nous sommes opposés lorsque le silence eût été complicité, nous avons alerté lorsque la complaisance eût été manquement, et nous avons proposé chaque fois que la critique appelait une alternative. Aujourd'hui, nous venons aux Marocains dans le même esprit : nous n'apportons pas seulement un inventaire des dysfonctionnements, mais des réponses possibles à ceux-ci ; nous ne disons pas que tout va mal, car ce serait dévaloriser ce que la nation a accumulé, et nous ne disons pas que tout va bien, car ce serait nier ce que vit le citoyen. Nous

sommes une opposition qui construit un pont responsable entre l'écoute, la proposition et la réalisation.

Nous venons à vous avec des propositions qui n'ont pas été écrites dans l'isolement des bureaux, ni taillées sur mesure pour séduire les électeurs au gré des désirs du politique ; elles ont été bâties sur l'écoute du pouls de la société, et des questions brûlantes du citoyen concernant son pain, son emploi, son logement, sa santé, l'éducation de ses enfants et sa sécurité sociale. Nous ne promettons pas au citoyen ce qui l'enchanté un instant pour l'accabler de déception pendant des années ; nous proposons ce dont il a besoin, ce que l'État peut réaliser, et ce dont la société peut sentir l'effet. Notre programme, comme vous le verrez, vise à réduire la distance entre la décision publique et la vie quotidienne des Marocains.

Et nous avons choisi pour ce programme un seul mot d'ordre : le développement équitable.

Peut-être quelqu'un demandera : pourquoi précisément le développement équitable ? Et pourquoi aujourd'hui ?

Nous répondons : parce que le Maroc a accumulé de véritables réalisations, construit de grandes infrastructures, préservé ses équilibres, et lancé des chantiers sociaux sans précédent. Mais les fruits de cet effort ne sont pas parvenus à tous au

même degré ni à la même vitesse. C'est pourquoi la question posée à cette étape n'est plus : croissons-nous ? mais : qui croît avec nous, et qui reste en marge ?

Nous disons développement équitable, d'abord, parce qu'il s'agit d'un développement social, qui fait de l'éducation, de la santé, du logement et de la protection sociale des droits exigibles et non des promesses différées, qui lie la croissance à l'amélioration du revenu, et qui mesure son succès à ce qui parvient dans la poche du citoyen, non à ce qui est annoncé dans les communiqués.

Nous ne promettons pas au citoyen ce qui l'enchanté un instant pour l'accabler de déception pendant des années.

Nous disons développement équitable, ensuite, parce qu'il s'agit d'un développement territorial, où le code postal du citoyen ne détermine plus son niveau d'éducation, de soins, ni ses chances d'emploi et de vie digne. Car la justice exige que nul ne soit exclu, et l'équité exige que l'on donne davantage à qui a été privé davantage. Il ne suffit pas de répartir également les ressources entre des situations inégales ; il faut faire de l'investissement public un instrument de réduction des inégalités, et non de leur consécration. Notre développement est équitable dans ses finalités, juste dans ses moyens, territorial dans ses effets.

Nous disons développement équitable, troisièmement, parce qu'il s'agit d'un développement qui rend justice à toutes les générations et à toutes les

composantes de la société : les enfants, dans leur éducation préscolaire et leur protection ; les jeunes, dans leur formation, leur emploi et leur initiative ; les femmes, dans leurs droits et leur autonomisation économique ; les personnes âgées et les retraités, dans leur dignité ; les personnes en situation de handicap, dans leur accès effectif aux infrastructures, aux services et à l'emploi — non un accès sur le papier, mais un accès qui se mesure et dont on rend compte. Car un développement qui oublie une seule catégorie n'est pas un développement équitable, quel que soit le niveau de ses chiffres.

Je m'arrête ici sur deux catégories qui ont trop longtemps attendu.

La première : ceux qui ont donné leur vie à ce pays. Nous, à l'USFP, ne pouvons accepter que soit bafoué le droit de ceux qui ont servi notre pays et notre société, et qui ont usé leur existence dans l'administration, l'usine, le champ, l'école, la maison et les différents lieux de production et de don. Les personnes âgées et les retraités ne sont pas une charge pour les politiques sociales ; ils sont créanciers de la société et de l'État. C'est pourquoi nous présentons des propositions qui préservent leur pouvoir d'achat, garantissent leur accès digne aux soins, à la prise en charge et à la protection sociale, et préservent leur participation à la vie publique. L'État qui oublie ses enfants une fois leurs années de don achevées gaspille le sens même de la fidélité et de la citoyenneté ; nous, en revanche,

considérons leur dignité comme un prolongement de la dignité de la nation, et leur équité comme une reconnaissance sociale, non comme une bienfaisance de circonstance. Et nous le disons clairement : ajourner la réforme des régimes de retraite n'est pas de la neutralité, c'est un choix qui en fait porter le coût à nos enfants.

Nous voulons un État fort par la justice de ses institutions, une société forte par la dignité de ses membres, une économie forte par sa capacité à redistribuer les fruits de la croissance.

La seconde : les femmes. Avec la même importance et la même détermination, nous considérons la femme comme une citoyenne à part entière, non comme un objet électoral. Assez d'invoquer leurs causes dans les discours et les promesses pour ensuite en différer les droits au moment de la décision. Les femmes ne sont pas un chiffre pour orner les listes, ni une image pour embellir le discours, ni simplement une catégorie ayant besoin d'assistance ; elles sont des citoyennes de plein droit, des partenaires à part entière dans la production de la richesse, la fabrique de la décision et la construction de la société. L'USFP ne découvre pas cette cause aujourd'hui, car elle fait partie intégrante de son identité progressiste et de ses combats historiques pour l'égalité, la dignité et la réforme du code de la famille. Nous poursuivrons ce combat jusqu'à ce que l'égalité passe du texte à la

réalité, de la représentativité formelle à la participation effective, et de la reconnaissance théorique aux droits économiques, sociaux et politiques opposables. Et j'ajoute une seule donnée qui résume l'ampleur du combat : sur cinq Marocaines en âge de travailler, une seule travaille ou cherche un emploi. Quatre restent hors du compte. L'autonomisation économique des femmes n'est donc pas seulement une question d'équité — elle est la condition même de l'émancipation, car qui possède son revenu possède sa décision.

Les libertés ne sont pas un luxe que l'on remet à plus tard, en attendant des jours meilleurs ; elles sont la condition qui rend le progrès possible.

Mais le développement équitable, pour être possible, a besoin d'institutions équilibrées. Le fondement de notre vision est l'équilibre institutionnel ; car la démocratie ne peut fonctionner correctement lorsqu'une institution enfle aux dépens d'une autre, lorsque le pouvoir de l'argent se mêle au pouvoir de la décision, ou lorsque la majorité numérique se transforme en mainmise politique.

Nous sommes contre l'hégémonie, quelle qu'en soit la source, le domaine ou la position, car l'État fort n'est pas l'État d'une institution unique, mais l'État d'institutions équilibrées et coopérantes, qui se contrôlent mutuellement, où la décision est soumise à la loi, le pouvoir à la reddition de comptes, et la politique au seul critère du service de l'intérêt général. Le Maroc en marche ne se construira pas

avec des acteurs plus forts que les institutions, mais avec des institutions plus fortes que les personnes, les intérêts et les circonstances.

Et je le dis en des termes concrets : la distance s'est resserrée, plus qu'il n'est raisonnable, entre celui qui édicte la règle et celui qui en profite. Et lorsque les intérêts ne sont pas séparés de la décision, la rente devient un résultat naturel, non une déviation. Nous ne demandons pas de juger les intentions, ni d'accuser des personnes nommément — nous demandons que les règles changent. C'est pourquoi nous présentons des engagements institutionnels précis : une incompatibilité stricte entre la responsabilité publique et l'intérêt économique lié à sa décision ; une déclaration publique de patrimoine soumise à vérification ; un Conseil de la concurrence réellement indépendant, capable d'auto-saisine et de publication de ses décisions ; une évaluation publique et périodique de chaque exonération fiscale, afin que toute exonération soit temporaire et révocable, et non un privilège permanent ; et une transparence totale dans les marchés publics. Et nous savons que ces mots n'ont aucune valeur si nous ne les appliquons pas d'abord à nous-mêmes ; c'est pourquoi nous nous engageons devant vous aujourd'hui, sans attendre qu'une loi nous y contraigne, à ce que chaque candidat se présentant sous les couleurs de l'USFP signe un engagement à ne pas cumuler responsabilité publique et intérêt économique qui y serait lié, et à ce que chaque commune dirigée par le parti honore les engagements contractés lors du mandat

précédent, quelle qu'en soit la couleur politique. Nous acceptons d'en rendre compte publiquement, et que nos adversaires nous le rappellent avant même nos partisans.

Le Maroc en marche ne se construira pas avec des acteurs plus forts que les institutions, mais avec des institutions plus fortes que les personnes, les intérêts et les circonstances.

Voilà ce que signifie, tel que nous le comprenons, le Maroc en marche. L'ambition du Maroc en marche ne peut reposer sur les seuls indicateurs économiques, quelle que soit leur importance, mais sur la force des institutions, la qualité de la démocratie et la confiance du citoyen dans la loi.

Car les grands projets ont besoin de grandes institutions, par leur compétence, leur intégrité et leur capacité de continuité ; l'investissement a besoin de sécurité juridique ; le développement a besoin d'une administration efficace ; la stabilité a besoin de justice sociale ; et la souveraineté a besoin d'un front intérieur confiant et soudé.

Le Maroc en marche est celui qui ne laisse personne en marge du progrès, qui ne fait pas de la force de l'État un substitut à la force de la société, mais qui les construit ensemble, dans le cadre d'une Constitution effective et d'institutions qui jouissent de la confiance. Et nous accueillons la Coupe du monde 2030 dans cet

esprit : fierté nationale, opportunité de développement local, et occasion de mesurer ce qu'il restera au citoyen après le coup de sifflet final.

Chaque proposition que nous formulons est réalisable, appuyée par des mécanismes clairs, des délais raisonnables et des indicateurs précis de mesure.

Nous voulons que l'action gouvernementale passe de la rhétorique des intentions au contrat de résultats, de l'annonce des budgets à la mesure de leur impact, du décompte des projets à la connaissance de qui en a bénéficié et de la manière dont sa vie en a été changée.

L'objectif n'est pas que le gouvernement dise qu'il a dépensé, mais que le citoyen sente que la politique publique lui a rendu justice ; ce qui compte n'est pas le nombre de programmes, mais leur capacité à créer de l'emploi, améliorer les services, protéger le pouvoir d'achat et réduire les inégalités.

En ce sens, nous faisons du programme un contrat politique évaluable, et nous faisons de la reddition de comptes un droit du citoyen, non une faveur du responsable.

Nous ne vendons pas l'espoir, nous en construisons les conditions ; nous ne courtisons pas les souffrances du citoyen, nous les transformons en priorités publiques.

Voici notre message : nous ne demandons pas la confiance des Marocains en blanc, nous leur proposons un contrat politique clair ; des propositions réalisables, des objectifs mesurables, des engagements soumis à reddition de comptes. Nous ne vendons pas l'espoir, nous en construisons les conditions ; nous ne courtisons pas les souffrances du citoyen, nous les transformons en priorités publiques. Nous voulons un État fort par la justice de ses institutions, une société forte par la dignité de ses membres, une économie forte par sa capacité à redistribuer les fruits de la croissance. Telle est l'essence de l'alternative ittihadie : rendre à la politique son sens, aux institutions leur équilibre, au développement sa justice et son équité, et au citoyen sa place naturelle au cœur de la décision publique, selon une méthode intégrée et réaliste dont le principe est : le développement équitable.

Avant de conclure, permettez-moi d'adresser mes remerciements aux sœurs et frères membres de la commission d'élaboration du programme, présents parmi nous aujourd'hui, pour l'effort, le temps et la patience qu'ils y ont consacrés.

J'adresse les mêmes remerciements, et la même gratitude, à toutes les compétences, experts, militantes et militants qui ont contribué à ce travail depuis les différentes régions du Royaume, chacun depuis sa position et son domaine de spécialité. Ce programme est le fruit d'un long travail collectif, et cela, en soi, en dit long sur la manière dont nous concevons la politique.

Je remercie également les représentantes et représentants des médias nationaux qui ont répondu à notre invitation et se sont joints à nous pour cette rencontre.

Votre présence n'est pas une courtoisie à notre égard, elle est l'exercice même de votre rôle dans la transmission des programmes aux citoyennes et citoyens et dans leur soumission au débat public. Et c'est précisément ce que nous voulons : que notre programme soit discuté, comparé aux autres, interrogé sur ses chiffres, ses délais et son coût.

Nous laisserons maintenant la parole aux membres de la commission du programme pour vous présenter en détail les vingt engagements que contient ce programme, dans ses axes politique, économique et social, et pour vous exposer les mesures, les indicateurs et les mécanismes qui s'y rattachent. Nous resterons ensuite à votre disposition pour discuter du programme et répondre à vos questions en toute clarté.

Je vous salue pour votre présence et votre engagement...

Driss Lachgar

Premier secrétaire de l'USFP